

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:
A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
KWIG, r. Armoise-Richel, 2;
RAYNETT, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1<sup>er</sup> Avril 1881.

Chronique générale.

LA COMMUNE DE PARIS.

La querelle entre le préfet de police et le conseil municipal s'envenime dans des proportions telles qu'elle menace de devenir une question gouvernementale.

Déjà, ce parlement au petit pied a dévoré un ministre de l'intérieur qui défendait trop son préfet de police; on se souvient de M. de Marcère.

Il n'est pas douteux que la question Andrieux prenne le chemin qui mène à une interpellation devant la Chambre des députés.

En principe, le préfet de police est dans son droit; mais nous sommes obligés de reconnaître qu'il s'est montré, en pratique, autoritaire et insolent, procédé tout jacobin qui est dangereux par le temps qui court.

Il est bien difficile, en ce temps de République, de soutenir un fonctionnaire républicain qui se heurte aux exigences d'un corps élu, surtout lorsqu'il s'agit d'un corps aussi important que le conseil municipal de Paris.

Que cette assemblée ne mérite pas toute la considération qu'elle demande, nous sommes enclins à le penser; mais lui refuser cette considération, étant donnée la situation politique, c'est un illogisme. Et le préfet de police et le gouvernement jouent un jeu scabreux en refusant de souscrire aux vœux du conseil municipal, en annulant ces vœux.

Le conseil vient de déclarer, à l'unanimité, qu'il ne veut plus de M. Andrieux; que cette exigence soit fondée ou non fondée, il est évident que le gouvernement ne pourra pas se dispenser, demain ou dans quinze jours, d'y satisfaire.

Nous n'applaudissons pas à ce résultat; nous le constatons.

Car, M. Andrieux étant sacrifié, son suc-

cesseur a-t-il plus de chances de désarmer la commune de Paris?

Non. La commune de Paris découvrira toujours de nouveaux motifs pour battre en brèche tous les préfets de police qui relèveront du ministre de l'intérieur.

M. Andrieux est un personnage désagréable, un fonctionnaire insupportable; mais là n'est pas la question.

Le but que poursuivent les 65 conseillers qui demandent la révocation de M. Andrieux est de s'affranchir de la tutelle gouvernementale; de rendre la commune de Paris indépendante; de constituer, dans la capitale, un Etat contre l'Etat, un gouvernement contre le gouvernement.

Il ne s'agit pas de libertés municipales, il ne s'agit pas d'un contrôle raisonnable des actes de l'administration: il s'agit de jeter les bases de la République rouge.

MM. Andrieux et Constans songent sans doute à la Commune de 1793 et ils n'ont pas oublié celle de 1871.

Mais, si leurs craintes sont justifiées, la logique de la situation est contre eux; La fatalité veut qu'ils soient vaincus.

Dans le conseil des ministres tenu hier matin, on s'est, dit-on, occupé du démêlé de M. Andrieux avec le conseil municipal.

Encore que le préfet de police soit soutenu par M. Jules Grévy et M. Jules Ferry, on considère sa retraite comme imminente. M. Gambetta l'a, dit-on, condamné, pour conserver les bonnes grâces du radicalisme parisien, et M. Constans est tout disposé à exécuter la sentence.

On désigne M. Vergniaud, ancien secrétaire général de la préfecture de police et actuellement auditeur au conseil d'Etat, comme le successeur de M. Andrieux.

Il est également question du prochain dépôt d'un projet de loi destiné à donner satisfaction aux réclamations du conseil municipal, en lui accordant un droit de contrôle sur le budget de la préfecture de police.

Mais il ne paraît pas qu'à cette heure aucune résolution ait encore été prise.

En outre, il a été décidé que le vœu émis par le conseil municipal contre le préfet de police ne serait pas annulé. M. Andrieux se verra sans doute forcé de donner sa démission.

Interrogé par M. Gambetta sur l'époque à laquelle il comptait déposer son rapport sur le bureau de la Chambre, M. Boyssel a répondu qu'il ne comptait pas pouvoir opérer ce dépôt avant huit jours.

Il est donc certain que la proposition Bar-doux ne sera pas discutée avant les vacances de Pâques.

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur:

« Nous apprenons au dernier moment que la conversion des divers types de nos rentes, 5 0/0, 4 1/2 0/0 et 4 0/0 a été décidée au conseil des ministres, sur la proposition de M. Magnin.

» Ces trois types de rentes seront convertis en 3 0/0 perpétuel et le Trésor trouvera une grande économie dans cette opération.

» La conversion aura lieu après les élections. »

L'attention de la police vient d'être éveillée sur l'arrivée à Paris d'une trentaine de sujets russes, venant d'Allemagne, mais dont le séjour dans ce pays ne remonte qu'au 20 mars.

Ils sont arrivés à Paris divisés en deux groupes de 15 individus, à deux jours de distance, et leur arrivée n'a été connue que par les renseignements de la police allemande.

D'après des dépêches d'Athènes, l'excitation belliqueuse prendrait des proportions fort graves.

Dans une récente conversation avec trois députés de la gauche, dont un fort connu pour avoir combattu l'article 7 de la loi

Ferry, le Président de la République a dit qu'il lui venait, presque chaque jour et de tous les départements, une foule d'adhésions pour le maintien du scrutin d'arrondissement.

M. Grévy a d'ailleurs ajouté « qu'il se montrerait toujours respectueux des volontés de la Chambre, et que, si le scrutin de liste était voté, il ne ferait plus aucune objection. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire a reçu le visite du Nonce qui venait lui demander des explications au sujet de la proposition Madiet de Montfau, proposition signée par 156 députés et tendant à la suppression du traitement de l'ambassadeur de France auprès du Vatican.

Le ministre des affaires étrangères a assuré au représentant de Léon XIII que le gouvernement combattrait énergiquement cette proposition, et que, même dans le cas où elle serait votée, l'ambassadeur serait maintenu.

La même promesse aurait été faite, d'ailleurs, à M<sup>re</sup> Czaki par M. Gambetta.

La Correspondance française demande s'il est vrai que la garnison prussienne à Metz ait été renouvelée et renforcée.

Nous voudrions bien savoir, également, si le gouvernement est informé des excursions que font en ce moment des officiers allemands dans nos départements frontières.

Le ministre de la justice vient d'envoyer à ses subordonnés une circulaire pour appeler leur attention sur la multiplicité des petites publications catholiques dans le genre de: Semaine religieuse, Revue du diocèse, Echo du clergé, etc.

Nous apprenons que tous les membres appartenant aux congrégations religieuses

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Vers neuf heures et demie, le facteur rural apporta la correspondance et les journaux.

— Il sait peut-être quelque chose? dit M<sup>re</sup> Auberty, en interrogeant son mari du regard.

Le commandant entra ouvrit la porte:

— Laurent! cria-t-il, un mot, s'il vous plaît.

Aussitôt, ce juif errant de l'administration des postes, à trente-deux sous par jour, que nous nommons « le facteur », parut sur le seuil, sa casquette à la main.

— Dites-moi, mon ami, demanda M<sup>re</sup> Auberty, à quelle heure avez-vous commencé votre tournée aujourd'hui?

— Vers sept heures et demie, madame.

— Avez-vous visité les alentours du Mont-Pinçon? poursuivit le commandant.

— J'ai commencé par les villages environnants.

— Et, sur votre route, vous n'avez pas rencontré ma fille avec sa gouvernante, dans une ferme, dans une chaumière, sous un abri quelconque?

— Non, monsieur. Est-ce que mademoiselle ne

serait pas rentrée de la montagne dans la soirée? repartit le facteur visiblement intrigué.

— Non.

— Hier, je me rappelle l'avoir aperçue vers trois heures, presque au sommet du mont; M<sup>re</sup> Georgine paraissait fort attentive à chercher des plantes pour son herbier.

— Depuis ce temps, mon enfant est absente, reprit M. Auberty; cependant, à tout instant nous espérons la voir accourir vers nous, car cette nuit, du haut de la montagne, où nous sommes allés à sa recherche, elle nous a répondu de la vallée; n'est-ce pas, monsieur Michel?

— Je le crois, ajouta le fermier des Coudriers.

Le facteur secoua tristement la tête.

— Vous êtes sûrs que M<sup>re</sup> Auberty vous a répondu? demanda-t-il.

— Certes.

— Elle s'est nommée?

— Non; au cri de Michel, un cri a répondu.

Le facteur rural baissa les yeux et parut méditer.

— Pensez à voix haute, mon garçon, reprit le commandant; dans une circonstance pareille, tous les avis sont bons à entendre.

— Eh bien! ce n'est pas M<sup>re</sup> Georgine qui vous a répondu, dit tristement l'employé des postes, c'est...

— Parlez donc! cria M<sup>re</sup> Auberty.

— C'est... l'écho!

Un cri déchirant partit à la fois de toutes les poitrines. M<sup>re</sup> Auberty tomba sur le tapis, privée de sentiment.

VIII

L'Angelus de midi sonnait au Plessis-Grimoult et à Saint-Jean-le-Blanc, lorsque la caravane de la nuit dernière sortit des Rosiers pour recommencer une excursion nouvelle au Mont-Pinçon; cette fois, chacun jura de ne rentrer qu'avec Georgine morte ou vive.

Au moment de partir, Michel, dont on commençait à être inquiet aux Coudriers, reçut la visite de Pierrot; son chien de garde, le fidèle Mob, l'accompagnait.

— Nous ne savions ce que vous étiez devenu, monsieur Michel, dit le dévoué serviteur, en apercevant son maître; qu'avez-vous donc? ajouta-t-il en remarquant la profonde douleur du jeune homme.

— Un grand malheur me menace, Pierrot; depuis douze heures je me demande si je ne vais pas tomber fou.

En un instant, le berger fut mis au courant.

— Prenez Mob avec vous, fit-il, il pourra vous être de quelque utilité pour suivre la piste; moi-même je suis tout à votre disposition.

— Non, retourne aux Coudriers; ce soir, quoi qu'il arrive, j'irai t'y rejoindre.

Pierrot partit par un sentier, et, pour la seconde

fois, Michel en tête, accompagné de Mob et suivi par le commandant et ses hommes, guida ceux qui se dévouaient à la recherche de M<sup>re</sup> Auberty et de Fanny.

Depuis une heure environ, le soleil s'était levé; les pâles rayons, tamisés par l'atmosphère imprégnée de givre, arrivaient jusqu'à la terre, doux et tristes; aucun bruit ne troublait le calme des champs; des toits couverts de neige, et qu'on distinguait à peine à une faible distance, s'échappaient un mince filet de fumée bleuâtre; à part ce signe d'existence humaine, on eût dit que ces splendides vallons normands, si riches et si animés dans les longs jours d'été, n'étaient plus qu'un vaste sépulcre.

Rentré dans sa chambre solitaire, le regard constamment fixé sur le sommet du Mont-Pinçon et l'esprit rempli de son immense infortune, la raison de Michel parut, pour un moment, devoir sombrer tout à fait; car il avait aimé de toute son âme, c'est-à-dire comme on aime quand le cœur ne s'est point émoussé aux amours faciles et aux énervantes séductions de nos grandes villes.

Michel Desvignes ne tomba pas fou, mais un voile épais vint obscurcir son intelligence; il ne répondit pas par des paroles insensées à une question posée; mais, chez lui, le grand ressort de la vie s'était arrêté, le rayon divin qui éclaire l'homme s'était éteint; le jeune fermier était devenu l'être

non autorisées, qui ont été expulsés de France, lors de l'exécution des décrets du 29 mars 1880, en leur qualité d'étrangers, viennent d'obtenir la permission de rentrer, à la condition de ne plus reformer de congrégations.

#### UNE GRÈVE.

Les fonderies de Marseille sont fermées depuis quelques jours; mais cette grève n'offre aucune analogie avec les précédentes: elle provient, cette fois, des chefs d'établissement, et elle est forcée.

Les exigences de l'octroi marseillais ont réduit au chômage les fondeurs. Pour faire de l'argent, pour garnir la caisse municipale, toujours à sec, les conseillers républicains de cette populeuse et industrielle cité ont imposé toutes les matières, tous les objets qui entrent en ville. Les fondeurs ont été surtout frappés par les taxes nouvelles, et l'administration de l'octroi s'est montrée vis-à-vis d'eux d'une sévérité qui les a découragés. Ils ont essayé de protester, mais en vain, et c'est alors que les fondeurs ont résolu d'éteindre les fourneaux, de renvoyer leurs ouvriers et de fermer leurs usines.

Le nombre des ouvriers sans travail par suite du chômage des fonderies s'élève à 4,000, et ce chiffre énorme, comme le fait très-bien pressentir la *Gazette du Midi*, ne tardera pas à s'augmenter par celui des ouvriers mécaniciens dont la partie dépend essentiellement de celle des fondeurs.

Dans cette situation difficile, une délégué des ouvriers s'est rendue dimanche matin à la mairie pour exposer au conseil municipal l'état précaire qui leur est fait par la fermeture des usines, conséquence inévitable des nouveaux droits d'octroi.

Les délégués ont exposé que les ouvriers n'ont point à rechercher la cause de la crise actuelle. Ils se bornent à demander le maintien du *statu quo* pendant un certain laps de temps, afin de permettre aux parties de s'entendre et afin d'établir une base équitable pour le mode de perception des droits d'octroi.

Le conseil ayant délibéré, il a été annoncé aux délégués qu'un crédit de 400,000 fr. sera probablement voté dans la séance du 31 mars, après y avoir été autorisé par le préfet.

Cette solution, qui n'en est pas une, inspire à la *Gazette du Midi* cette juste observation:

« Moins raisonnable que les ouvriers, le conseil a tâché de donner tort aux patrons, et il a commencé par puiser dans les poches des contribuables pour porter remède à une situation dont les exigences de l'octroi municipal sont la cause. Belle administration, en vérité, et patriotique conseil! »

Si l'obstination, qui est le défaut ordinaire des municipalités radicales, ne se mêlait de la partie, la solution de cette déplorable grève serait vite trouvée, et avec d'autant plus de facilité que les patrons ne se refusent pas à payer les nouveaux tarifs; ils ne regrettent que le mode de perception qui

est pour eux une obligation onéreuse et vexatoire.

P.-S. — L'Agence Havas publie la dépêche suivante:

« Marseille, 29 mars.

Le procureur de la République a eu aujourd'hui un long entretien avec M. Estier, adjoint au maire, au sujet de la grève des patrons fondeurs. Il demande que l'administration municipale lui fournisse tous les documents qu'elle possède sur cette affaire, au sujet de laquelle une information judiciaire va être ouverte. »

On écrit de Nice à l'*Union*, au sujet de l'incendie du Théâtre-Italien, que la municipalité refuse de donner aucun détail sur le nombre de cadavres que l'on retrouve encore. Il paraît qu'on refuse au télégraphe les dépêches donnant un chiffre de morts supérieur à soixante. Et cependant il y a à l'Hôtel-de-Ville deux cent vingt-sept réclamations.

On nous raconte aussi qu'il y a deux ou trois jours un monsieur se promenait sur le quai du Midi, derrière le théâtre, entre une heure et deux heures du matin. Un sergent de ville serait venu le prier de s'en aller; ce monsieur lui aurait répondu qu'il était libre de se promener où bon lui semblait et à l'heure qui lui convenait. Il aurait alors vu sortir du théâtre un tombereau rempli de débris de cadavres allant au Château, et revenant aussitôt pour recharger de nouveau. Une personne qui habite à côté du théâtre incendié et qui, de sa fenêtre, peut plonger dans l'intérieur des ruines, confirme ces renseignements.

Voilà ce que l'on raconte à Nice, et ces récits causent une certaine irritation dans la population niçoise.

#### LES TAMBOURS MANQUAIENT.

Sous ce titre, le *Moniteur universel* publie un entrefilet très-spirituel, quoique assez mélancolique:

« C'était un beau spectacle dont nous avons rendu compte que celui de l'armée de Paris tout entière escortant le cercueil d'un chef qui était digne de la commander. La tenue de tous était superbe; les clairons retentissaient, les corps de musique, de distance en distance, jouaient des airs funèbres. Mais où étaient ces tambours si populaires, si étroitement liés à toutes nos gloires militaires qui jadis marchaient à leur tête? Il a plu à M. le général Farre, qui sans doute n'aime pas le bruit des tambours, de mettre des trompettes à leur place. On était étonné que la garde républicaine et la gendarmerie mobile, par une sorte de privilège, les eussent conservés.

« Tout le monde sait ce qu'avaient de solennel et d'émouvant dans les funérailles militaires les roulements lugubres des tambours voilés de noir, imités par Chopin dans sa marche funèbre. La foule a senti qu'ils manquaient à l'enterrement du général Clinchant; elle ne le sentira pas moins

à toutes les fêtes militaires, retraites, parades ou revues; nos soldats le sentiront peut-être encore bien davantage aux jours d'assaut et de bataille, où ils battaient la charge et enflammaient les courages. Espérons, à moins qu'ils n'aient été vendus aux Grecs, qu'ils ne resteront pas longtemps muets et enfermés dans les magasins de l'Etat, quand l'associé de MM. Constans et Cazot aura enfin quitté le ministère de la guerre. »

On nous dit que, cédant aux observations des officiers les plus compétents, le citoyen Farre va rendre leurs tambours à tous les régiments...

Hélas! qui réparera les autres dommages causés à l'esprit militaire de notre armée!...

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 mars.

C'est aujourd'hui la réponse des primes. Les cours de nos rentes paraissent un peu plus faibles qu'hier.

L'action du Crédit foncier donne lieu à des négociations très-actives. On profite des cours actuels pour mettre ces titres en portefeuille avant l'assemblée générale du 6 avril. Les obligations communales nouvelles 4 0/0 continuent à être fort recherchées. Le Crédit foncier d'Algérie est à 780.

Le Crédit lyonnais est toujours très-lourd. On est à 917.50 avec des tendances à la baisse. Le Crédit mobilier est très-ferme; on remarque d'excellents achats. La Banque de prêts à l'industrie se tient à 620. Les actions du Crédit général français sont remontées à 920.

Le placement des actions de la Société commerciale des Transports à vapeur français a le caractère d'un succès populaire et national; cette affaire a cela d'exceptionnel qu'elle s'appuie sur une subvention à recevoir de l'Etat.

La Société générale de Laiterie a groupé des entreprises individuelles d'approvisionnement qui représentent ensemble 20 millions d'affaires. La diminution des frais généraux viendra encore augmenter les bénéfices déjà considérables.

La transaction des établissements Darblay et Bérenger de Corbeil en Société anonyme est une des affaires les plus sûres et des plus fructueuses qui aient été depuis longtemps offertes à notre place.

L'action de la Banque nationale est à 630. On achète à 620 les actions du Crédit foncier maritime. Nous retrouvons les parts du *Petit Journal* à 3,900. Les Bons de l'Assurance financière font 300.

Les portefeuilles s'approvisionnent d'obligations de 100 fr. 5 0/0 de la Rente mutuelle. Ce titre est un placement de premier ordre.

Les obligations de la Société des Eaux d'Hyères sont classées comme des valeurs très-sûres et très-rémunératives.

L'action de la Banque Européenne, entièrement libérée, est vivement relevée à 317.50.

#### Chronique militaire.

Hier, a paru à l'*Officiel* le décret nommant M. le général de division Carteret-Trécourt gouverneur militaire de Lyon et commandant du 44<sup>e</sup> corps d'armée.

Une récente décision du ministre de la guerre vient de fixer définitivement à trois ans le temps que devra passer en garnison à Paris chacun des bataillons qui sont actuellement détachés dans la capitale.

Pierrot, j'oubliais de vous en parler.

— Un enfant? répéta Michel surpris.

— Une fillette d'une huitaine d'années, qui dort en ce moment d'un profond sommeil, et que j'ai trouvée en montant la côte de Proussy.

— Elle demeure de ces côtés?

— La petite est sans domicile, d'après ce qu'elle m'a dit.

— Où va-t-elle?

— Je ne sais; ses vêtements presque en lambeaux, son air triste, sa prière de ne pas l'abandonner sur la grande route, tout cela m'a touché, et j'ai pensé, monsieur Michel, que vous ne lui refuseriez pas un morceau de pain et un gîte pour la nuit.

— Non, certes, les malheureux ont droit d'asile à la ferme.

Michel Desvignes garda un instant le silence.

— Dis-moi, Pierrot, reprit-il bientôt, t'a-t-elle dit son nom?

— Geneviève, Renée.

— Celui de sa famille?

— Elle n'en a conservé aucune souvenir; j'ai bien entendu prononcer le nom de baraque dans les foires, d'une vilaine femme, cruelle et méchante; mais l'enfant s'est endormie avant d'avoir pu donner à sa pensée une forme compréhensible.

La voiture arrivait aux Coudriers.

(A suivre.)

SOPHONISBE LOUDIER.

Le ministre de la guerre vient d'envoyer des instructions aux commandants de corps d'armée au sujet des anciens engagés conditionnels appartenant aux classes de mobilisation de 1874 et 1875. Il a été décidé que les uns et les autres pourront être pourvus du grade de sous-officier lors du prochain appel de réservistes à l'automne prochain.

On sait que, dans la loi d'amnistie militaire votée il y a un an, un délai de douze mois avait été accordé aux insoumis et démentiers qui étaient hors d'Europe au moment où cette loi a été promulguée; c'est hier qu'expirait ce délai.

Toutefois, il est prolongé de six mois pour ceux qui, à la même époque, se trouvaient au-delà du cap de Bonne-Espérance ou du cap Horn.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du 30 mars, M. le général de brigade Bouneiou (Pierre-Jean-Baptiste-Marie-Ferdinand), commandant la 36<sup>e</sup> brigade d'infanterie et les subdivisions de région d'Angers et de Cholet, est promu au grade de général de division (1<sup>re</sup> section) du cadre de l'état-major général de l'armée, en remplacement de M. le général Deligny, administrateur dans la section de réserve.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

L'assemblée générale du chemin de fer d'Orléans vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Andral, président du conseil d'administration.

Elle a fixé à 56 fr. par action le dividende afférent à cet exercice.

Elle a donné sa sanction à la convention passée entre l'Etat et la Compagnie pour la cession par cette dernière des trois lignes d'intérêt local de La Flèche à la limite du département de Maine-et-Loire vers Angers, de La Flèche à la limite du même département vers Baugé, et de Pont-de-Broye à la limite du département de Loir-et-Cher vers Vendôme, lesquelles viennent d'être classées d'intérêt général par une loi.

L'assemblée a nommé administrateur de la Compagnie M. le vicomte de Martray, en remplacement de M. le comte de la Panouze, décédé, et réélu MM. le vicomte Benoist-d'Azy, de Villers, Thoinet de la Thurmelière, administrateurs sortants.

On nous mande de Saumur, dit le *Patriote de l'Ouest*, que « les membres de la Libre Pensée de cette ville ont enterré civilement, au Pont-Foucharde, Louise Deschamps, femme de M. Chaplain, un des fondateurs de cette Société. Une foule nombreuse et recueillie accompagnait la défunte à sa dernière demeure.

« Un discours qui a produit une vive émotion (1) a été prononcé sur la tombe par M. Maurice Frébot, l'un des secrétaires de la Libre Pensée, et nous regrettons, ajoute notre confrère, que le manque de place nous empêche de le reproduire. »

Nous le regrettons aussi pour les lecteurs du *Patriote*.

**La Fosse-de-Tigné.** — Dans la nuit du 25 au 26 mars, un incendie avait lieu dans la commune de la Fosse-de-Tigné. Vers onze heures et demie du soir, la belle-mère de M. Breaux, cultivateur, s'étant levée, aperçut les flammes qui dévoraient la maison atteignant la sienne. Elle réveilla aussitôt son gendre en criant: Au feu! M. Breaux monta promptement sur la toiture de son habitation et se mit à appeler au secours de toutes ses forces. En même temps, il s'efforçait, à coups de hache, de séparer la toiture commune aux deux maisons, afin d'isoler le foyer de l'incendie. Au bout d'un instant, il était rejoint par un voisin et tous deux parvinrent à préserver la maison de M. Breaux. D'un autre côté, ceux qui accouraient pour éteindre le feu essayèrent en vain de sauver les objets renfermés à l'intérieur du local qui brûlait: l'écroulement des planchers les força à reculer. Il ne restait plus qu'à éteindre les flammes, et il fallut cinq heures de travail pour y réussir.

Cette maison appartenait à M. Jacques Lacroix, aubergiste à Vihiers; il ne l'habitait plus depuis plusieurs mois. On ignore la cause de l'incendie. M. Reppion, beau-frère du propriétaire, était venu y passer la jour-

doux et inoffensif que nous avons entrevu au commencement de cette histoire.

IX

Il nous faut maintenant, continua Léon Fauvel, franchir un intervalle de dix ans, qui n'offrent rien de saillant du reste, dans la vie de notre héros; qu'il se suffise de savoir que les années ont passé sans amener de changement notable dans l'état de Michel, que son exploitation n'a cessé de s'accroître, grâce au dévouement de ceux qui l'entourent, et que l'abondance, à défaut du bonheur, règne aux Coudriers.

Michel Desvignes est, à l'époque où nous le retrouvons, un homme de trente-sept ans, à la chevelure déjà grisonnante et aux rides précoces; sa vie est devenue presque exclusivement contemplative.

Vêtu, comme les paysans des environs, de l'ancien sayon si cher aux premiers Gaulois, et que, dans le Calvados, on appelle prosaïquement une blouse, il aime à se promener chaque jour dans la campagne et à cueillir des fleurs; en a-t-il entre les mains une certaine quantité, il les regarde un instant avec un sentiment indéfinissable, puis les jette dans la direction du Mont-Pinçon. — A l'époque des neiges, il n'est pas rare de le rencontrer sur les versants de la montagne, insensible à la brise glacée, plongé dans une rêverie profonde, et

restant là de longues heures, tout entier à ses souvenirs d'un passé déjà lointain, mais non oublié!

Un soir de juillet, Michel se trouvait sur la route, à quelque distance de Saint-Pierre-la-Vieille, lorsque Pierrot, accompagné d'un autre domestique de la ferme et conduisant la charrette qui servait à transporter les denrées aux marchés voisins, arriva devant son maître.

— Vous ici, monsieur Michel? s'écria le fidèle serviteur, fort étonné de cette rencontre.

— Je me suis égaré dans ces chemins que je visite rarement, reprit le fermier.

— Savez-vous que vous êtes à six kilomètres des Coudriers?

— Je l'ignorais, Pierrot.

— Montez donc avec nous, se hâta d'ajouter le berger.

— La foire de Condé a-t-elle été bonne?

— Excellente; mes moutons étaient vendus ce matin à neuf heures; à midi, mes six sacs de blé étaient soldés.

Michel enjamba le marchepied de la carriole et prit place dans celle-ci.

— Qu'est-ce que cela? demanda-t-il en désignant du doigt un paquet jeté sur une couche de paille au fond de la voiture et recouvert de sacs vides.

— Ah! mais, c'est un enfant, repartit vivement

née du 25 mars et l'avait quittée trois heures avant que l'incendie ne se déclarât. Les pertes, garanties par une assurance, s'élevèrent à 6,500 fr. (Courrier d'Angers.)

#### ANGERS.

Il y a environ huit jours, des gamins de 14 à 15 ans sonnaient à la porte des Dominicains pour demander l'aumône. Le frère portier, qui avait donné toute la journée et qui avait épuisé la somme remise par ses supérieurs, expliqua doucement à ces mauvais garnements pourquoi il ne pouvait rien leur donner. Ceux-ci, déçus dans leur espérance, injurièrent le frère et lui lancèrent des tomates de terre au visage. Un voisin charitable ayant su ce qui s'était passé avertit la police; un agent vint aux renseignements, et depuis jamais plus on n'entendit parler des suites de cette affaire.

(Journal de Maine-et-Loire.)

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS. — Dimanche 3 avril, pour la clôture des Concerts populaires, grand Concert gratuit. Une quête sera faite au bénéfice des pauvres.

Les loges et les gradins seront tenus à la disposition des abonnés aux Concerts populaires de 1884-1882.

Le premier Concert populaire de la 5<sup>e</sup> année aura lieu le dimanche 16 octobre 1884.

#### POITIERS.

Hier matin, vers 3 heures 1/2, un incendie éclatait dans l'hôtel situé à l'angle des rues Claveurier et de la Galère, occupé par le Cercle Littéraire. Le feu a été aperçu par les employés du Théâtre niortais, situé sur la place d'Armes, qui ont donné les premiers l'alarme.

On nous assure que les travailleurs ont manqué d'eau pendant deux heures. Ce fait nous paraît aussi probable que vraisemblable, et nous serions bien étonnés qu'il en fût autrement à Poitiers.

A cinq heures, des détachements d'infanterie et d'artillerie arrivèrent sur le lieu du sinistre, ainsi que les pompiers et des employés de la gare qui, sous la direction du sous-chef de gare, ont fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement.

Chose bizarre, on nous assure que la pompe de la gare est arrivée la première, et qu'on n'a pu trouver un seul des pompiers de la ville qui ont cependant un poste dans l'Hôtel-de-Ville même!

Il y a eu un moment de panique terrible. Des flammèches et des étincelles volaient de tous côtés, et on craignait que le feu ne prit dans les tentes et dans les baraques dont la place d'Armes est en ce moment couverte. Aussi les propriétaires des théâtres ambulants se sont-ils empressés d'éloigner des abords de l'incendie leurs voitures et tout le matériel qu'ils pouvaient.

On ignore, pour le moment, la cause de ce sinistre, qui a pris naissance au second étage, dans l'appartement occupé par un professeur au lycée, M. Constant, sur le sort duquel on est même très-inquiet. M. Constant et son enfant avaient quitté Poitiers samedi, et M. Constant devait aller les rejoindre.

Il avait fait porter ses malles avant-hier à la consigne pour prendre le train d'Angers. Seulement, on ne sait s'il devait prendre celui de 14 heures 20 du soir, ou plutôt celui de 7 heures 22 du matin. Toujours est-il que quand on est monté à son appartement pour le prévenir, la porte était fermée en dedans, ce qui dénoterait qu'il devait se trouver dans la chambre. De plus, on est allé à la gare et les bagages sont encore à la consigne.

La toiture et le plancher dans le salon de lecture sont effondrés.

On déblaye en ce moment les débris et l'on tremble d'y retrouver le malheureux professeur.

La circulation est interdite dans la rue de la Galère.

A première vue, les pertes paraissent très-considérables.

On prépare de grandes fêtes pour l'inauguration du second bassin à flot de Saint-Nazaire.

On compte sur la présence de plusieurs ministres et peut-être même sur celle de M. Grévy.

(Union bretonne.)

On lit dans le Morbihannais: La sous-préfecture nous communique la note suivante:

« Les opérations du Conseil de révision de la classe de 1880, pour le deuxième canton de Lorient, primitivement fixées au jeudi 26 mai, à 9 heures du matin, auront lieu le mardi 7 juin, à 2 heures du soir. »

Nous avons fait observer que le jour fixé se célébrait la fête de l'Ascension, fête reconnue par le Concordat. L'administration a tenu compte de notre observation et a reporté à un autre jour la séance du Conseil de révision.

#### Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

SAMEDI 2 avril 1884.

Pour la clôture des représentations de la saison théâtrale  
SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

1. LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opéra-comique en 3 actes, musique de Varney.
2. MAITRE PATELIN, opéra-comique en 1 acte, musique de P. Bazia.

#### Faits divers.

Bordeaux, 30 mars. — La Cour d'assises de la Gironde vient de terminer les débats d'un procès pour triple assassinat. Quatre accusés étaient en cause. Deux d'entre eux, Lassime et Lavergne, ont été condamnés à mort. Descombes a été condamné à vingt ans de travaux forcés et la femme Descombes à cinq ans de réclusion.

On lit dans la Côte-d'Or:

« Un employé du télégraphe, à Mâcon, a fait une invention merveilleuse, beaucoup plus sérieuse et d'une utilité plus pratique que celles d'Edison.

« C'est un système de télégraphie électro-automatique rapide, à l'aide duquel on pourra reproduire l'écriture, le dessin, les signes, les notations musicales, les tracés quelconques avec une dimension égale, réduite ou amplifiée, tout cela d'une manière excessivement rapide.

« L'inventeur, M. André, employé au télégraphe, a pris un brevet pour son système qu'il a soumis également au ministre des postes et télégraphes.

« La commission de perfectionnement du ministère consultée a décidé l'essai du système qu'on verra fonctionner lors de la prochaine exposition internationale d'électricité.

« M. le préfet de Saône-et-Loire, accompagné de M. le directeur des postes et télégraphes du département, s'est rendu chez M. André, a vu fonctionner son invention, et a chaudement félicité l'inventeur.

« Avec ce système, en une minute, des discours entiers pourront être transmis.

« Il est en outre susceptible d'une foule d'applications dans l'industrie.

« L'appareil est d'une simplicité extrême.

« Ce sera le point de départ d'une véritable révolution dans la télégraphie. »

Les peuples occidentaux, qui s'enorgueillissent des progrès qu'ils ont fait faire à la science et qui se croient en possession de tout ce que l'intelligence et le génie peuvent produire de plus parfait, sont bien arriérés, il faut le répéter, à côté des productions intellectuelles des peuples orientaux, des Chinois entre autres.

Nous citerons comme merveille de l'esprit humain, merveille à laquelle on croira à peine, le fait que voici:

Il y a au palais de Pékin un ouvrage enrichi de gravures sur bois, intitulé *Ksu-Kin-Tou-Chou-Tsi-Tching* (Encyclopédie universelle ancienne et moderne).

Se doute-t-on du nombre de volumes qui composent cette gigantesque encyclopédie? 40,000! On a bien lu: 40,000 volumes! Tout est là: sciences sacrées et profanes, arts, métiers, usages, fabrications, agriculture, commerce, etc.

Cette collection unique est d'une exécution typographique parfaite. Elle a été tirée à un nombre d'exemplaires très-restreint, ce qui la rend très-rare.

Cependant la Bibliothèque nationale de la rue Richelieu, à Paris, possède trente volumes de texte, sans gravures, de cet ouvrage, consacrés au bouddhisme.

Si l'on veut une autre preuve de la supériorité réelle du Céleste-Empire en ce genre,

nous citerons encore un ouvrage en vingt-quatre volumes in-folio exécuté sur bois avec un grand luxe à Pékin, dans la sixième année du règne de Kien-Loung, en 1754, sous le titre de *Si-Tzing-Kou-Kien* (Collection des antiquités du musée impérial des Tzing occidentaux). Cet ouvrage fournit des preuves multipliées de la merveilleuse imagination de ces peuples singuliers. Toutes sortes d'objets s'accumulent dans ces immenses volumes avec un caprice, une folie de formes indescriptibles, et se mêlent à des animaux, à des oiseaux, à des fleurs vraies ou chimériques, à des instruments de musique fantastiques.

Quiconque a pu jeter un coup d'œil sur ces admirables pages de gravure, constatera la dégénérescence de l'art fantaisiste des ouvriers actuels du Céleste-Empire.

Le goût des chinoiserie gagne, à notre époque, tous les esprits, qui trouvent à se satisfaire dans les mille exhibitions du genre de celles qui s'étalent dans les magasins de Paris et des grandes villes; mais il y a loin de l'exécution de ces objets à la perfection qui présidait jadis à l'œuvre des mains orientales.

Du reste, tout ce que la Chine et le Japon ont produit de beau aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, a été accaparé par des amateurs riches qui conservent précieusement des collections qui n'apparaissent que très-rarement dans les ventes.

C'est surtout vers le milieu du dix-huitième siècle que les bronzes, les émaux, les laques et autres produits du même genre inondèrent les cabinets et les boudoirs. Plus tard, la protection de Marie-Antoinette, initiée au goût des choses de l'Orient par les ducs de Choiseul et d'Aumont, attira en France les laques les plus merveilleuses.

Tout ce qu'on possédait en ce genre avait été caché à l'époque de la Révolution dans les greniers, puis cédé aux revendeurs, chez qui les amateurs ont puisé la meilleure part de leurs cabinets.

Les plus belles collections chinoises se trouvent aujourd'hui à Dresde, au Musée Japonais; à Leyde, chez M. Robert; en France, au Musée céramique de Sèvres, au Musée du Louvre, dans les cabinets de M. le comte de Morny, de M. Thiers, de M. le comte de Rougemont, de MM. d'Aigremont, de Férol, etc.

#### Variétés.

De l'emploi du Télégraphe en France.

La statistique a déjà classé les départements français aux différents points de vue de l'instruction, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de toutes les productions en général; mais ce classement n'a pas été opéré encore, que nous sachions, pour la production des télégrammes. La chose néanmoins peut être intéressante et en valoir la peine, car l'emploi de ce mode de correspondance implique logiquement, et suivant le degré de l'échelle occupé de ce fait par chaque département, d'abord un degré d'instruction, puis des besoins commerciaux en rapport avec l'indice télégraphique.

Il a donc paru intéressant, sinon utile, d'établir cette comparaison entre le chiffre de la population et le nombre des télégrammes expédiés de chacun de nos départements.

Les éléments de ce travail, puisés à bonne source et portant sur l'ensemble de l'année 1878, nous permettent d'en affirmer l'exactitude en chiffres ronds.

Il serait à désirer qu'avec des documents certains et que nous n'avons encore pu nous procurer, cette comparaison fût établie entre toutes les nations électriques; nous en tirerions certainement un enseignement dont notre amour-propre national aura peut-être à souffrir, mais qui nous aidera à accomplir l'œuvre indispensable de notre régénération. Il faut que nous connaissions la vérité tout entière et sans fond, et que, tout en restant fiers des qualités qui nous distinguent, nous ne nous bercions pas dans les illusions d'une fausse supériorité.

Les chiffres de télégrammes suivants s'appliquent à la centaine d'habitants prise pour unité de comparaison.

En tête, le département de la Seine (Paris compris) se présente avec 100 télégrammes, soit 1 par habitant (exactement 97 0/0). A distance respectueuse vient ensuite le

département des Bouches-du-Rhône avec 60 télégrammes pour 100 habitants, et suivant de près celui-ci, les Alpes-Maritimes et l'Hérault avec 57; la Seine-Inférieure, avec 52 0/0, ferme cet état-major.

Un peu plus loin, viennent Meurthe-et-Moselle, 46; Gironde, 44; le Rhône, la Loire-Inférieure et l'Allier avec 40 0/0.

Puis brusquement on descend à 29 télégrammes pour 100 habitants dans l'Aude et le Nord; à 27 dans le Calvados; 25 dans la Charente-Inférieure, les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales; 24 dans la Marne; 22 dans la Haute-Loire; 20 dans le Gard, la Haute-Garonne, le Pas-de-Calais, les Hautes-Pyrénées et le Var; à 19 seulement dans Seine-et-Oise; à 18 dans l'Aube; à 17 dans la Corse, l'Eure, le Loiret, Vaucluse et les Vosges; à 16 dans le Doubs, l'Oise et Seine-et-Marne; à 15 dans l'Aisne et la Côte-d'Or; à 13 dans le Finistère, la Manche et la Meuse; à 12 dans les Hautes et Basses-Alpes, les Ardennes, la Charente, la Drôme, l'Ille-et-Vilaine, la Loire et le Lot-et-Garonne; à 11 enfin dans l'Ardèche, le Maine-et-Loire et la Vienne.

Dans l'Eure-et-Loir, l'Indre-et-Loire, l'Indre, le Jura, les Landes, la Haute-Saône, la Vendée et l'Yonne, on ne trouve plus que 10 télégrammes par 100 habitants; dans l'Ariège, les Côtes-du-Nord, le Gers, l'Indre, le Morbihan, l'Orne, la Savoie et la Haute-Savoie, 9 0/0; dans l'Aveyron, la Nièvre, le Puy-de-Dôme, la Sarthe, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne, 8 0/0, et 7 dans le Cher.

Enfin, aux derniers degrés de l'échelle télégraphique, sont placés l'Ain, le Cantal, la Lozère et la Mayenne, avec 6 dépêches électriques pour 100 habitants qui, dans la Corrèze, la Creuse et le Loir-et-Cher, ne produisent annuellement que 5 télégrammes et que 4 1/2 dans la Dordogne et le Lot; c'est-à-dire que, dans ces deux derniers départements, 22 habitants mettent un an pour expédier une dépêche télégraphique.

#### CONSEILS ET RECETTES.

Les violettes. — La nature n'a pas semé les violettes uniquement pour le plaisir de notre odorat, elle a voulu nous faire un cadeau à la fois agréable et utile. Tout, en effet, est utile dans cette petite plante: les fleurs, les feuilles et la racine. Les fleurs sont calmantes; infusées pendant cinq à dix minutes dans de l'eau bouillante (deux pinces de fleurs pour un litre d'eau), elles fournissent une tisane agréable, très-recommandée dans le rhume, la coqueluche et le catarrhe de la poitrine. La racine, prise, râpée, à la dose de 1 à 3 grammes, dans un verre d'eau, est un excellent vomitif. Enfin, le suc des feuilles purge fort bien et sans coliques. Cueillez donc, cueillez des violettes. Il y en a assez pour les pharmacies, les mamans et les bouquets des jeunes filles.

UN VIRUX MÉDECIN.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878  
Pour DÉTACHER  
TOUS LES ÉTOFFES  
Demandez  
**L'ESPRIT MINÉRAL ZUCCANTI**  
le seul ne laissant aucune odeur.  
FLACON Paul MILLOT, Pr<sup>o</sup> FLACON  
1/50 Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris 1/50  
Se vend chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs, etc.  
Dépôt chez M. ERNOUX, pharmacien.

PHÉLÔTESINE au GOUDRON, poudre soluble  
à 2 centimes le litre  
Remplaçant le vin de table. Agent précieux contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons.  
MARCHER FRÈRES & Cie, à Privas (Ardèche)  
Maison à Paris, boulevard Beaumarchais, 53  
à Lyon, rue Thiers, 8  
Prix: par Boîte de Poudre rouge pour 100 litres, 2 francs 25 c.  
Par la poste, 2 fr. 35

#### SAUVEZ LES ENFANTS

sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur

100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

Citons quelques preuves de son efficacité, même dans les cas les plus désespérés :  
Cure N° 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Cure N° 85.410. — Rue du Tonnel, Valence (Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi, entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continus, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès lors l'enfant allait

mieux, et avec ce régime il reprit sa santé. — ELIZA MARTINET ALBY.

Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris. « Depuis ma propre guérison par la Revalescière, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revalescière. Ce qui m'étonne le plus, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuratation prompt et facile, et surtout assainir et rajouir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). Ce qui en fait un bienfait vraiment divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. » DEBÉ, professeur de chimie.

Cure N° 99.625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur : chez COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris.



### PLUS DE CHAUVES

Repousse certaine. — Arrêt immédiat des chutes. EXEMPLES ÉTONNANTS DE CROISSANCE DE CHEVEUX produits par la POMMADE QUINIQUE LECHAUX, Pommade hygiénique régénératrice qui supprime les teintes, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures. Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé contre mandat 4<sup>e</sup> : 6 pots, 21<sup>e</sup>. Prospectus gratuits. Dép. gén., MARIO LECHAUX, Ph<sup>o</sup>-Ch<sup>o</sup>, r. St-Catherine, 46, Bordeaux; et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie. Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

#### Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.
8 15 —	1 7 40 soir.	4 30 —
11 25 —	4 51 —	8 10 soir.
1 17 soir.	11 48 —	9 30 —
4 55 —		
7 50 —		

  

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 15 matin.	9 h. 55 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 34 soir.
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 MARS 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	84 25	»	»	Comptoir d'escompte .....	1623 75	6 25	»	C. gén. Transatlantique .....	565	»	7 50
3 % amortissable .....	86 60	»	10	Crédit Foncier colonial .....	635	»	»	Canal de Suez .....	1845	»	15
3 % amortissable nouveau .....	85 40	»	10	Crédit Foncier, act. 500 fr. ....	1770	»	»	Société autrichienne .....	640	»	»
4 1/2 % .....	114	»	»	Obligations foncières 1877 .....	362	»	»	OBLIGATIONS.			
5 % .....	120 75	»	»	Obligations communales 1879 .....	458	»	»	Est .....	390	»	»
Obligations du Trésor .....	513	»	»	Obligat. foncières 1879 3 % .....	456 50	»	»	Midi .....	393	»	»
Obligations du Trésor nouvelles .....	243	»	»	Sec. de Crédit ind. et comm. ....	745	»	»	Nord .....	392 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	242	»	»	Crédit mobilier .....	787 50	»	12 50	Orléans .....	390 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	501 25	»	2 75	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1060	»	1 25	Ouest .....	390	»	»
— 1865, 4 % .....	518	»	»	Midi .....	1180	»	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	391	»	»
— 1869, 3 % .....	402 50	»	1	Nord .....	1285	»	10	Paris (Grande-Ceinture) .....	392	»	»
— 1871, 3 % .....	395	»	»	Orléans .....	1391 25	»	23 75	Paris-Bourbonnais .....	389 50	»	»
— 1875, 4 % .....	522 50	»	»	Ouest .....	860	»	5	Canal de Suez .....	577 50	»	»
— 1876, 4 % .....	520	»	»	Compagnie parisienne du Gaz .....	1637 50	»	2 50				
Banque de France .....	4683	»	95								

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	(s'arrête à Angers).
6 — 45 — — — omnibus-mixte.	
8 — 50 — — — omnibus.	
1 — 25 — — — soir, omnibus-mixte.	
3 — 32 — — — soir, omnibus.	
7 — 15 — — — soir, omnibus.	
10 — 37 — — — soir, omnibus-mixte.	

  

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — omnibus.	
9 — 40 — — — omnibus.	
12 — 40 — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — soir, omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — soir, omnibus-mixte.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

#### Séparation de corps et de biens.

D'un jugement rendu par défaut, contre avoué, par le tribunal civil de première instance de Saumur, le dix février mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré et signifié.

Entre M<sup>me</sup> Jeanne Rebeiller, épouse du sieur Pierre Ruais, cultivatrice à Soulanges,

Demanderesse, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Charles-Théophile Beau-repaire, avoué-licencié près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12,

Et M. Pierre Ruais, cultivateur, demeurant à Soulanges,

Défendeur, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Saturnin Poulet, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, Grand'Rue, n° 8, défaillant, faute de conclure et plaider,

D'autre part :  
Il résulte que la dame Ruais a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait conforme :  
Saumur, le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-un.  
(242) BEAUREPAIRE.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

#### A VENDRE UNE MAISON

Sise au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés,

Ayant : grand magasin, chambres à coucher, cave voûtée, écurie, buanderie, cour et jardin.

Sa situation la rend propre à l'établissement d'un commerce, café ou restaurant.

On céderait, au gré de l'acquéreur, un fonds de rouenneries, épicerie, mercerie, exploité par le propriétaire.

S'adresser au notaire. (94)

#### A VENDRE

UN JARDIN AVEC PAVILLON CLOS DE MURS,

Situé à l'entrée du Pont-Fouchard. S'adresser au bureau du journal.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

APPARTEMENT

AVEC BEAU MAGASIN

Rue du Marché-Noir, n° 19. S'adresser à M. RIVAUD. (119)

#### CRÉDIT INTERNATIONAL

34, avenue de l'Opéra, Paris

SUCCURSALE DE

The General Financial Bank

(LIMITED)

CAPITAL : 25 MILLIONS DE FRANCS  
Divisé en 200,000 actions de 125 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A LONDRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
A LONDRES

M. R. Frédéric ROBINSON, Représentant officiel du chemin de fer de Riga-Dunabourg, Vice-Président de la Société d'assurances le Globe, de Londres, Président.

Colonel COOPER, R. M. L. L.  
W. W. BENTLEY.

Colonel PETRIE, F. R. G. S.  
Thomas ROWAN.

Directeur général, M. S. A. LETTS.  
Secrétaire, M. John E. THOMPSON.

A PARIS

MM. le D<sup>r</sup> FRÉBAULT, Député de la Seine, Président.

FAUCHE, ancien Receveur des Domaines.

Comte Léo de SAINT-PONCY, ancien Préfet, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

#### VENTE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE

DE 20,000 Actions

de 125 francs chacune, entièrement libérées et au porteur au prix de 150 francs par action

PAYABLES COMME SUIT :  
25 francs en faisant la demande.

Et les 125 francs pour solde à raison de 25 francs par mois.

Une bonification de 6 francs par action sera faite aux Actionnaires qui se libéreront immédiatement.

Sont reçus comme espèces tous titres négociables au cours du jour de leur réception, ainsi que tous les coupons échus ou annoncés.

AVIS IMPORTANT. — Les actions de « The General Financial Bank » sont COTÉES EN BANQUE et dans les principaux journaux financiers.

La COTE OFFICIELLE sera demandée.

Les demandes sont reçues dès à présent jusqu'au 20 AVRIL 1881

A PARIS :

Au CRÉDIT INTERNATIONAL (Adresser les demandes et les fonds à M. le Directeur du CRÉDIT INTERNATIONAL, 34, avenue de l'Opéra, Paris).

EN PROVINCE :

Chez les Banquiers correspondants.

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
**JOLIE MAISON**  
FRAICHEMENT RESTAURÉE,  
Située rue de la Grise, n° 11.  
S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

A LOUER  
Pour entrer en jouissance de suite,  
**LE MOULIN**  
De Montreuil-sur-le-Loir,  
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.  
S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE  
UN JOLI CHIEN A POIL RAS  
Agé de vingt mois.  
S'adresser au bureau du journal.

**DEUIL COMPLET TOUT FAIT**  
et sur mesure en 10 heures  
Robes, Costumes, Confections, Modes, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil  
**AU SABLIER 2, B<sup>e</sup> Montmartre PARIS**  
Envoi franco contre Remboursement à partir de 25 francs.  
DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ



recompense Nationale de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

**QUINA-LAROCHE**  
ÉLIXIR VINEUX  
(Extrait des 3 Quinquinas)  
Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.  
recommandé contre  
LES AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHE, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.  
PARIS, 22 et 10, RUE DROUOT & LES PHARMACIENS.

A VENDRE  
D'OCCASION,  
**UNE JOLIE VICTORIA**  
N'ayant presque pas servi.  
S'adresser au bureau du journal.

#### GRAND CAFÉ DE LA PAIX.

ON DEMANDE un garçon muni de bons certificats, pour le service du Cercle d'Armes.

FABRIQUE DE GRILLAGES  
EN TOUS GENRES.

**ESNAULT**  
36, Rue des Capucins, SAUMUR.  
Poulaillers, Faisanderies, Volières, etc.  
PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie P. GODET.

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

## Le Moniteur

### Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)  
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

**LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)**  
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.  
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :  
**UN FRANC PAR AN**

DE L'OR A GAGNER  
GRANDE DÉCOUVERTE  
**MONTRE PARLANTE**  
Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

MÉDAILLE EXPOSITION PARIS  
**Sirop Codéine Zed**  
Le SIROP du D<sup>r</sup> ZED  
est à base de Codéine et de Tolu. Il remplace la Pâte Zed et sert à sucrer les tisanes et laitages des enfants ou, pur, par cuillerées à café. — Contre les Irritations de la poitrine ou des poumons. Tous : asthmes, Bronchites, Coqueluche, Catarrhes, Insomnies, etc.  
Paris, 22 et 19, rue Drouot  
Et dans Pharmacies

Thés **CHOCOLAT** Vanille  
Qualité supérieure  
**GUÉRIN-BOUTRON**  
PARIS  
Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.  
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.  
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

**MÉDECINE INTIME**  
Guérison immédiate des Rétrécissements, Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.  
GUIDE MÉDICAL du D<sup>r</sup> COOREN, avec lequel on peut se traiter seul; 43<sup>e</sup> édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25).  
Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (103)